



SURODOR MARINE 5411

CONCENTRÉ NETTOYANT PROFESSIONNEL DESTRUCTEUR d'ODEURS
À FONCTIONS BACTÉRICIDES FONGICIDE

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

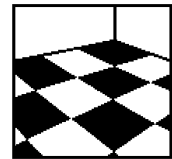
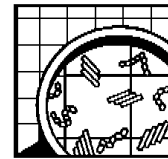
. Préparation à base de fonctions tensio-actives non ioniques, d'extraits odorants de fruits, d'agents bactéricides cationiques.

. Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1003 g/l +/- 20 g/l.
. pH PUR	: 6,30 environ.
. INFLAMMABILITE	: Ininflammable.
. COULEUR	: bleu
. ODEUR	: Marine
. TENSION SUPERFICIELLE à 5 %	: 36,8 dyne/cm.



ODEUR MARINE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Stable en eau de dureté élevée.
- . Economique, s'utilise à faible concentration.
- . Non classé comme préparation toxique ou nocive selon directive européenne en vigueur.
- . Non corrosif, non caustique.
- . N'altère pas les supports usuels, métalliques, plastiques, émail, polycarbonate, textile, etc...
- . Triples fonctions : **NETTOYANT, DÉSINFECTANT, DESTRUCTEUR d'ODEURS.**
- . **Détergent** des surfaces, enlève les souillures grasses, minérales et organiques.
- . Efficacité **BACTÉRICIDE** en conditions de saleté conforme à la norme **NF EN 1276**

sur souches tests suivantes :

- <i>Pseudomonas aeruginosa</i>	CIP 103 467
- <i>Escherichia coli</i>	CIP 54 127
- <i>Staphylococcus aureus</i>	CIP 4.83
- <i>Enterococcus hirae</i>	CIP 5855

. Efficacité fongicide selon **NF EN 1275** (Candida albicans)






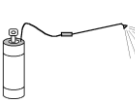
. **Dégraissant et pénétrant**, assure simultanément le nettoyage et la désinfection des surfaces, sols, murs, carrelages, revêtements thermoplastiques, les surfaces peintes lessivables, etc..., pour la maintenance des locaux, sanitaires, couloirs, halls, rues piétonnes, grandes surfaces, places publiques.

. **Par son pouvoir odoriférant puissant**, apporte une odeur fraîche et fruitée, saine et particulièrement agréable.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Application par pulvérisation, trempage, brosseage, lessivage.

. Utilisation en dilution dans l'eau froide ou tiède, à moduler selon la fréquence de renouvellement de l'air, la température et l'hygrométrie ambiante.

FUNCTION	U S A G E S	DILUTION	RINCAGE
Détergence Désinfection	solution de nettoyage désinfection en conditions de saleté. Activer le nettoyage si nécessaire par un brosseage. Désinfection : laisser agir 10 minutes  	à raison de 0,2 à 0,5% dans l'eau	Dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, terminer par un rinçage contrôlé à l'eau potable.
Destructeur des mauvaises odeurs avec fonction odorante	s'utilise en addition directe dans le réservoir de l'autolaveuse balayeuse de rues et places  	0,4 à 1 % dans l'eau.	Pas de rinçage
Destructeur des mauvaises odeurs zones malodorantes	s'utilise par pulvérisation directement sur les surfaces et parois où l'on souhaite détruire l'odeur  	Utilisation diluée à 25 ou 50 % dans l'eau	Pas de rinçage à l'eau en général, lors d'application sur des matériels malodorants.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . En cas de contact avec la peau, les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Ne pas mélanger avec d'autres détergents, savons, de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon
 Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
 Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 515 L
 Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr